



MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET
DES AFFAIRES JURIDIQUES ET
PARLEMENTAIRES DU ZIMBABWE



ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE (ARIPO)



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA **PROPRIÉTÉ**
INTELLECTUELLE

COLLOQUE

WIPO/GEO/VFA/25/INF/2
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 24 AVRIL 2025

Colloque mondial sur les indications géographiques

organisé

par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec

l'Office des sociétés et de la propriété intellectuelle du Zimbabwe (CIPZ), Ministère de la justice et des affaires juridiques et parlementaires,

avec l'appui de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)

Victoria Falls, Zimbabwe (hybride), 1^{er} et 2 mai 2025
(les heures sont indiquées en heure normale du Zimbabwe)

INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS

Document établi par le Bureau international de l'OMPI

TITILAYO ADEBOLA



Titilayo Adebola est la coordinatrice pour les questions de droit international de la propriété intellectuelle et de l'information et la directrice du Centre de droit commercial de l'Université d'Aberdeen. Ses recherches actuelles portent sur les multiples façons dont les indications géographiques peuvent favoriser le développement social et économique.

Mme Adebola est présidente du Comité consultatif de l'African International Economic Law Network (réseau africain du droit économique international), conseillère principale du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, rédactrice en chef fondatrice de *Flora IP* et rédactrice en chef de *Afronomicslaw.org*. Elle siège également au comité de rédaction du *Journal of International Economic Law* et du *Comparative International Law Journal of Southern Africa*.

Mme Adebola est par ailleurs titulaire d'un master en Droit économique international et d'un doctorat en droit de l'Université de Warwick. Elle est avocate à la Cour suprême du Nigéria et membre de la Higher Education Academy du Royaume-Uni.

PAUL ASSANDE



Paul Assande occupe le poste de directeur général de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIP) depuis le 16 février 2020. À ce titre, il a dirigé la mise en place du Comité national des indications géographiques et des marques collectives (CMC). Il a également coordonné toutes les activités qui ont abouti à l'enregistrement des indications géographiques "Attiké des Lagunes", "Pagne Baoulé" et "Café des Montagnes de Man", les trois premières indications géographiques protégées (IGP) en Côte d'Ivoire.

Auparavant, en sa qualité de conseiller technique, M. Assande rédigeait régulièrement des notes techniques sur des questions clés liées au développement de l'écosystème des PME en Côte d'Ivoire.

Il a été chercheur associé à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) pendant plus de 10 ans, au sein de l'Unité d'analyse des politiques économiques du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CAPEC/CIRES) pendant plus de cinq ans et est affilié au Groupe d'étude et de recherche sur l'éducation en Afrique (GRETAf-CI) depuis une quinzaine d'années. Grâce à ses activités de conseil et de recherche, il a contribué à plusieurs études importantes. Parmi celles-ci, l'on peut citer l'étude prospective Côte d'Ivoire 2040 lancée par l'association des employeurs ivoiriens, les examens des dépenses publiques agricoles de 2016 et 2018, la stratégie nationale de renforcement des capacités, l'élaboration d'annuaires statistiques de l'enseignement supérieur pour les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et l'évaluation de plusieurs projets et programmes communautaires.

Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures (DESS) en analyse statistique appliquée au développement (ASAD) et d'un doctorat en sciences du management.

IRENE CALBOLI



Irene Calboli est professeure de droit à la faculté de droit de l'Université A&M du Texas et titulaire de plusieurs postes honorifiques et du titre de professeur invité, notamment auprès de l'Université de Genève, de Sciences Po Paris, de l'Université de Melbourne, de l'Université des sciences sociales de Singapour, de la faculté de droit et d'économie de l'Université royale du Cambodge et de l'Université de Stanford. Elle a été titulaire de la chaire Fulbright-Hanken en commerce et économie en Finlande et chercheuse dans le cadre du programme Fulbright au Cambodge.

Mme Calboli est une autorité éminente et reconnue dans le domaine du droit des indications géographiques dans le monde entier. Elle a publié 11 ouvrages et plus de 100 articles, chapitres de livres et rapports stratégiques, qui sont très appréciés et largement cités par les décideurs, les magistrats et les praticiens. Ses travaux universitaires et ses activités de conseil ont contribué à façonner les réformes législatives internationales, régionales et nationales.

Mme Calboli conseille régulièrement des gouvernements nationaux et des offices de propriété intellectuelle et est experte auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du Centre du commerce international des Nations Unies. À ce titre, elle a dirigé de grandes équipes de recherche, conçu des programmes d'études en propriété intellectuelle et mis en œuvre des programmes de formation universitaire, professionnelle et de perfectionnement dans ce domaine. Elle a également participé à l'élaboration de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et à la fourniture d'une assistance technique concernant les indications géographiques et d'autres domaines de la propriété intellectuelle, notamment l'adhésion de pays à des accords internationaux.

Mme Calboli occupe des fonctions de direction dans plusieurs associations professionnelles, notamment l'Association de droit international, la European Policy for Intellectual Property Law Association, l'Association internationale pour les marques et l'Association of American Law Schools. Elle est membre élue de l'Académie internationale de droit comparé, de l'American Law Institute et de l'Institut européen de droit, où elle copréside le groupe d'intérêt spécial sur la propriété intellectuelle.

Elle est diplômée de l'Université de Bologne, de l'Université Queen Mary et de la London School of Economics.

SANDRA CARVÃO



Sandra Carvão occupe les fonctions de directrice de l'analyse des marchés, des politiques générales et de la compétitivité à l'Organisation mondiale du tourisme (ONU Tourisme) depuis 2018.

Auparavant, elle a occupé pendant huit ans le poste de directrice de la communication et des publications et était à ce titre responsable du positionnement stratégique d'ONU Tourisme.

Entre 2007 et 2010, Mme Carvão était directrice adjointe des tendances du marché, de la compétitivité et du commerce dans le tourisme à l'ONU Tourisme. Durant cette période, elle a coordonné le Comité pour la résilience du tourisme d'ONU Tourisme dans le contexte de la crise économique de 2008-2009.

Avant de rejoindre ONU Tourisme en 2003, Mme Carvão était responsable des marchés à l'Office national du tourisme portugais à Lisbonne.

Elle est titulaire d'un diplôme en relations internationales, avec une spécialisation en économie, de l'Institut des sciences sociales et politiques de l'Université technique de Lisbonne et d'un diplôme de troisième cycle en marketing de l'Université Complutense de Madrid.

DANIEL CAVERO GAMARRA



Daniel Cavero Gamarra est un communicateur social qui possède plus de 20 ans d'expérience dans les salles de presse et en communication stratégique, notamment en relations publiques dans les secteurs public et privé, ainsi qu'en stratégies commerciales pour la promotion du Pérou.

Il possède une expertise dans l'édition de contenu, la création et l'exécution de stratégies de communication, les réseaux sociaux et la gestion de crise, en particulier sur des sujets liés au tourisme, aux exportations de produits non traditionnels, à l'investissement et à la marque pays Pérou, qu'il soutient depuis sa création.

En 2023, M. Cavero Gamarra a rejoint l'équipe chargée de la marque pays de PROMPERÚ, où il dirige les efforts de promotion de la marque Pérou et gère les campagnes publicitaires nationales et internationales. Depuis, il a contribué à la promotion du programme de concession de licences pour l'utilisation de cette marque pays auprès d'entités publiques et privées, coordonné le dixième Forum ibéro-américain des marques pays (CIMAP) en tant que président pro tempore, et occupe actuellement les fonctions de commissaire général de la section pour la participation du Pérou à l'Expo 2025 Osaka-Kansai.

NOYNITH CHANTHAMITH



Noynith Chanthamith est un expert national en matière d'indication géographique pour la soie au Laos et prépare actuellement un doctorat à l'Université forestière de Beijing en Chine. Ses recherches portent sur "Les perspectives et les défis de l'agriculture et des produits de la soie bénéficiant d'une certification d'indication géographique (étude de cas au Laos)".

Auparavant, il a occupé le poste de directeur général de la promotion de l'agrologie et de la sériciculture au Laos (mûriers), où il a apporté son soutien aux agriculteurs et aux tisserands des communautés rurales, dans le but de promouvoir une entreprise laotienne de soierie et d'artisanat écologique, économique, culturelle et socialement durable, afin d'améliorer les moyens de subsistance des villageois. L'aspect le plus important de son travail consistait à garantir la préservation des ressources environnementales, culturelles et artistiques pour les générations futures.

Avant de se lancer dans le secteur de la soierie et de l'agriculture, M. Chanthamith a acquis une expérience professionnelle très variée, allant d'aide-soignant dans un hôpital à des postes dans l'industrie hôtelière, dans un club de golf, dans une usine de semi-conducteurs ainsi qu'en tant que directeur d'un centre de formation linguistique et professionnelle, ce qui lui a permis d'acquérir des connaissances et des compétences précieuses pour son travail actuel.

ANNE CHETAILLE



Anne Chetaille dirige le projet Agriculture et Forêt au sein de l'Agence française de développement (AFD) depuis septembre 2021. Elle est notamment en charge de l'évaluation et du suivi de l'exécution de projets de soutien à la promotion des indications géographiques (telles que Facilité IG et PAMPIG). Elle est également référente pour les labels de qualité au sein de sa division (Agriculture, Développement rural et Biodiversité). Dans ce cadre, Mme Chetaille a dirigé une évaluation du soutien apporté par l'AFD aux indications géographiques sur 15 années et leur contribution au développement durable (Quinze années de soutien de l'AFD aux indications géographiques. Quelle contribution au développement durable? Quelles pistes d'amélioration?). Auparavant, elle était chargée de mission au sein du Département de la Stratégie de l'AFD, responsable de la coordination des services d'analyse et de conseil en développement durable de l'AFD.

Avant de rejoindre l'AFD, Mme Chetaille a travaillé pour diverses organisations non gouvernementales, d'abord au sein du Gret (ONG internationale de développement social et solidaire) puis au sein du Fonds mondial pour la nature (WWF France).

Elle est titulaire de diplômes en économie internationale et en économie environnementale.

MARTHA CHIKOWORE



Martha Chikowore est consultante en développement universitaire dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et des affaires. Elle a pris sa retraite de l'OMPI le 30 novembre 2024, après 21 ans de service au sein de l'Académie de l'OMPI, notamment en tant que cheffe par intérim des institutions universitaires et des programmes dédiés aux cadres.

Mme Chikowore est spécialisée dans les ressources humaines et le développement des compétences dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et des affaires. Elle a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs programmes de master conjoints de l'OMPI avec des universités du monde entier. Elle a été cofondatrice des colloques OMPI-OMC à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle et membre du comité de rédaction de la publication *WIPO-WTO Colloquium papers*.

Elle est coauteure de la publication *Intellectual Property Monograph on Zimbabwe* (2013, 2018) parue dans le cadre de la série *International Encyclopaedia of Laws*. Elle a également contribué à plusieurs chapitres de l'ouvrage *Intellectual Property Law, Practice, and Management* (Université d'Afrique, 2018) et à la deuxième édition du *Research Handbook on IP Licensing* (Edward Elgar), à paraître prochainement. Son article intitulé "*Limitations and Strategies for Enhancing the Banjul Protocol on Marks for ARIPO*" a été publié dans le *European IP Review* (vol. 46, n° 9, septembre 2024).

Mme Chikowore est titulaire d'un master en droit de la propriété intellectuelle de l'Université d'Afrique du Sud, d'une licence en administration des affaires du Marymount Manhattan College, à New York et d'un MBA de l'Université St. John's de New York (États-Unis d'Amérique). Elle prépare actuellement un doctorat à l'Université de Genève, en Suisse, avec une thèse sur les réformes du droit des marques en Afrique, qu'elle devrait soutenir avant la fin de l'année 2025.

IDRISSA DOMMO GORO



Idrissa Dommo Goro est un artiste plasticien malien initié dès son plus jeune âge à l'art ancestral du *Bogolan*, une technique traditionnelle de teinture à base de pigments naturels, propre au Mali. Animé par une profonde passion pour cette tradition, il a poursuivi des études supérieures en arts plastiques, se spécialisant dans l'utilisation des pigments naturels, en particulier le *Bogolan*.

Actuellement secrétaire général adjoint du groupement Bôgô danbe, il joue un rôle central dans les efforts déployés en vue d'obtenir une protection par indication géographique du *Bogolan*, un processus en cours qui vise à protéger et valoriser cette technique emblématique du patrimoine malien.

Grâce à ses nombreuses expositions au Mali et à l'international, Idrissa Dommo Goro a su élever le Bogolan au-delà de son statut de technique artisanale pour en faire un moyen d'expression contemporain, tout en préservant son authenticité et sa dimension culturelle. Expert et formateur reconnu au niveau international, fort de son expertise en techniques de teinture traditionnelle malienne, Idrissa a animé plusieurs formations et ateliers de teinture à travers le monde, partageant ses connaissances avec divers publics. À travers son engagement artistique et son action pour la protection du patrimoine culturel, Idrissa Dommo Goro incarne à la fois la préservation des savoir-faire traditionnels et l'innovation dans l'art contemporain africain.

BEATRICE EGULU



Beatrice Asiiimire Nakacwa Egulu est une agroéconomiste qui possède plus de vingt ans d'expérience dans l'élaboration et l'analyse de stratégies politiques, la recherche et la documentation, le suivi et l'évaluation, l'apprentissage et l'établissement de rapports à l'appui de la transformation agricole.

Elle occupe actuellement les fonctions d'administratrice chargée des politiques auprès de la Direction de l'agriculture et du développement rural de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie).

À ce titre, elle coordonne la mise en œuvre du Programme de l'Union africaine pour les semences et la biotechnologie, un cadre stratégique pour le développement du secteur semencier en Afrique.

En outre, Mme Egulu coordonne également le partenariat UA-UE sur l'agriculture et la stratégie pour les indications géographiques en Afrique, qui vise à promouvoir le développement agricole durable et l'innovation à travers le continent.

ALEXANDRA GRAZIOLI



Alexandra Grazioli est actuellement directrice du Service d'enregistrement de Lisbonne au sein du Secteur des marques et des dessins et modèles de l'OMPI. Elle est responsable de la gestion, du développement et de la promotion du système de Lisbonne, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets touchant aux indications géographiques. Depuis son entrée à l'OMPI en 2014, elle a travaillé comme conseillère principale puis comme directrice au Cabinet du Directeur général.

Avant d'intégrer l'OMPI, Mme Grazioli a travaillé à l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle, d'abord comme examinatrice de demandes d'enregistrement de marques, puis comme conseillère juridique principale chargée de la coordination des questions relatives à l'OMPI et des négociations sur les indications géographiques. Enfin, elle a travaillé comme conseillère chargée des questions de propriété intellectuelle à la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. En tant que représentante et cheffe de la délégation suisse, elle a participé à un certain nombre de réunions et a assisté à un certain nombre de négociations relatives à l'ensemble des domaines de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux questions de gouvernance et autres questions budgétaires à l'OMPI et à l'OMC (Accord sur les ADPIC et négociations du Cycle de Doha).

MARCUS HÖPPERGER



Marcus Höpperger est directeur principal du Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques au sein du Secteur des marques et des dessins et modèles de l'OMPI. Le Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques est chargé d'élaborer des politiques et de donner une orientation stratégique en vue de préserver et de renforcer le rôle de l'OMPI en tant que principale instance internationale pour les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques. Ce département est également chargé de l'administration du système de Lisbonne pour l'enregistrement international des appellations d'origine.

Depuis son entrée en fonctions à l'OMPI, M. Höpperger a occupé divers postes dans le domaine du droit international de la propriété industrielle, notamment celui de directeur du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques. Il assure actuellement le secrétariat du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques. Parmi ses précédentes missions, il était également responsable de la préparation et de la tenue de la conférence diplomatique de 2006 pour l'adoption du Traité de Singapour sur le droit des marques et la conférence diplomatique de 2015 pour l'adoption de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques.

ALLEN JOHNSON



L'ambassadeur Allen Johnson occupe la fonction de conseiller principal pour les affaires internationales au Consortium for Common Food Names (CCFN). Il est également président d'Allen F. Johnson & Associates (AFJ) depuis sa création en 2005, une société qui participe à des activités commerciales et de conseil en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Afrique pour le compte d'entreprises et d'associations professionnelles, ainsi que pour le Gouvernement américain et des organisations internationales. Il s'occupe ainsi pour le compte de divers clients et partenaires de tous les aspects d'une activité commerciale tels que la planification stratégique, l'évaluation d'entreprise et du marché, l'analyse économique et commerciale, les questions juridiques et réglementaires, et se charge de rechercher l'origine des problèmes et de les résoudre.

D'avril 2001 à septembre 2005, avant de fonder AFJ, M. Johnson a été ambassadeur auprès du Bureau du représentant américain au commerce (USTR) du Bureau exécutif du président des États-Unis d'Amérique. Il était responsable de la conduite de toutes les négociations en

matière d'agriculture à l'échelle mondiale, régionale et bilatérale, et de la résolution des questions et différends bilatéraux, notamment concernant les nouvelles technologies, avec quasiment tous les partenaires commerciaux des États-Unis d'Amérique. Il a ainsi travaillé en étroite collaboration avec des ministères et des organismes de réglementation des États-Unis d'Amérique tels que le Département de l'agriculture, le Département du commerce, le Département d'État, l'Agence de protection de l'environnement et la Food and Drug Administration, la Maison-Blanche et le Conseil de sécurité nationale afin d'établir des règles et des politiques fédérales en matière de commerce international. Il a également beaucoup travaillé en consultation avec le Congrès, devant lequel il a notamment témoigné.

MARIO KALERGIS P.



Mario Kalergis possède une solide expérience commerciale, notamment en marketing stratégique, et a occupé des postes de direction au Chili, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, où il a dirigé des équipes pluridisciplinaires à travers l'Amérique du Sud.

Il occupe actuellement le poste de directeur et président-directeur général de K&L Consultores Asociados, où il apporte à ses clients un soutien stratégique en matière de gestion de l'innovation, en se concentrant sur la planification à court, moyen et long terme. Il est également cofondateur de GeTech Ltda, une société qui aide ses clients à intégrer les ressources technologiques et l'innovation dans leurs modèles opérationnels.

M. Kalergis participe activement à des activités de conseil international pour l'OMPI, en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI) du Chili, dans le cadre du programme "label d'origine".

Il est titulaire d'un master en gestion avancée du marketing, d'un diplôme en innovation et entrepreneuriat, et est certifié en transfert de technologie et gestion de l'innovation dans les entreprises par Infyde S.A. (Espagne), avec une expertise dans la conception de programmes d'innovation, le développement de portefeuilles d'activités et l'accompagnement de la transformation organisationnelle sur la voie de l'innovation.

WOLF MEIER-EWERT



Wolf Meier-Ewert est conseiller auprès de la Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui est responsable de l'application de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). À ce titre, il prodigue des conseils juridiques aux membres et observateurs de l'OMC concernant la propriété intellectuelle et l'Accord sur les ADPIC et s'occupe de régler les litiges relatifs à cet accord entre les membres de l'OMC. M. Meier-Ewert est aussi secrétaire du Conseil des ADPIC, l'organe directeur de l'Accord sur les ADPIC, et secrétaire de la session extraordinaire de ce dernier, chargée des négociations concernant cet accord dans le cadre du Cycle de Doha. Il a donné de nombreuses conférences sur les ADPIC et sur des questions liées à l'OMC.

M. Meier-Ewert a exercé comme avocat dans un cabinet international à Londres et à Munich, se spécialisant en droit de la propriété intellectuelle dans le cadre de transactions commerciales internationales et de litiges transfrontaliers portant sur les atteintes aux droits. Il était auparavant chercheur à l'Institut Max-Planck pour l'innovation et la concurrence à Munich, en Allemagne, où il s'est spécialisé en droit d'auteur et en droit international privé.

M. Meier-Ewert est diplômé de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) où il a étudié la politique, la philosophie et l'économie. Il est aussi titulaire d'un diplôme en droit de l'Université Ludwig-Maximilians de Munich (Allemagne).

HAZEL MOIR



Hazel V. J. Moir, professeure adjointe honoraire au Centre for European Studies de l'Australian National University, est économiste et possède une grande expérience en matière de conseil politique ainsi qu'un doctorat en politique publique. Au cours des deux dernières décennies, ses travaux ont porté sur l'impact économique de la politique en matière de propriété intellectuelle, en particulier la politique en matière de brevets et les indications géographiques. Outre ses recherches et ses publications universitaires, elle est sollicitée par des organismes australiens et internationaux, tels que le Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur l'accès aux médicaments de 2016. Ses travaux sur l'impact économique des politiques de propriété intellectuelle l'amènent également à s'intéresser aux traités commerciaux. Elle s'intéresse actuellement aux négociations commerciales entre l'UE et l'Australie (depuis 2018).

Ses travaux sur les indications géographiques, en grande partie empiriques, se concentrent sur l'impact des indications géographiques sur les revenus nets des producteurs. Dans ce cadre, de mars 2017 à mars 2019, elle a conduit le projet "Understanding Geographical Indications" (Comprendre les indications géographiques) grâce à la subvention Jean Monnet de l'Union européenne, et publié différents articles dans les revues suivantes : *Journal of World Trade* (51(6), décembre 2017; et 56(6), décembre 2023), *Studies in Agricultural Economics* (120(3), décembre 2018) et *Sustainability* (12(22), novembre 2020).

Avant ses études de doctorat en politique publique à l'Australian National University, Hazel Moir a occupé des fonctions de haut niveau dans l'administration publique australienne pendant une vingtaine d'années, s'occupant principalement de questions en rapport avec l'industrie, l'innovation et le commerce. Avant cela, elle a travaillé au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, en Indonésie, en Thaïlande et en France, principalement dans le secteur privé et dans le secteur des organisations non gouvernementales (ONG).

Mme Moir est titulaire de doctorats de la Brown University (démographie, 1975) et de l'Australian National University (politique publique, 2010), d'un master européen en droits de l'homme (Université de Padoue, 2001) et d'une licence d'économie obtenue avec mention (Université de Cambridge, 1969).

PÉTER MOLNÁR



Péter Molnár est professeur associé titulaire d'un doctorat en agriculture, spécialisé dans la viticulture. Il vit et travaille dans la région viticole de Tokaj, en Hongrie, l'une des plus anciennes indications géographiques protégées au monde.

M. Molnár est actuellement directeur de l'Institut Mathiász de viticulture et d'œnologie à l'Université de Tokaj (Hongrie). En 2018, il a été élu président du Conseil des communautés viticoles de Tokaj et, depuis 2013, il est membre du conseil d'administration du Conseil national des communautés viticoles de Hongrie.

De 2010 à 2014, il a été président de VINDEPENDENT, l'association hongroise des vignerons indépendants, qui est membre de la Confédération européenne des vignerons indépendants (CEVI), qui défend les intérêts des vignerons indépendants.

Entre 2008 et 2011, M. Molnár a dirigé Tokaj Renaissance, Association des vignobles classés de Tokaj, qui se concentre sur la protection de l'origine et la promotion régionale de la région viticole de Tokaj.

GERALDO MOSIMANN DA SILVA



Geraldo Silva est agronome et titulaire d'un doctorat en géographie humaine de l'université de Floride. Il travaille comme chercheur indépendant et consultant.

M. Silva est un professionnel expérimenté qui travaille dans le domaine du développement rural durable et de la recherche au sein d'équipes interdisciplinaires, selon une approche sociale et biophysique. Il possède une longue expérience de terrain auprès des paysans, des populations traditionnelles et des peuples autochtones de l'Amazonie brésilienne, de la forêt atlantique, des biomes de la Caatinga et du Cerrado.

Depuis plus de 15 ans, M. Silva se consacre à la valorisation de l'origine des produits issus de la sociobiodiversité au moyen des indications géographiques et des marques collectives.

En outre, il a mené des recherches appliquées sur la gestion de l'agrobiodiversité, a contribué à des initiatives éducatives, facilité la gestion participative des ressources naturelles et coordonné la conception et la mise en œuvre de plans de gestion de zones protégées, tout en réalisant des analyses régionales. Il possède une vaste expérience dans toutes les étapes de la gestion de projets, y compris la conception, le suivi et l'évaluation.

CAROLINE NCUBE



Caroline B. Ncube est professeure à la Faculté de droit de l'Université du Cap, où elle occupe la chaire de recherche en propriété intellectuelle, innovation et développement du Département des sciences, de la technologie et de l'innovation et de la Fondation nationale pour la recherche (NRF). Elle a obtenu la note NRF B2, attribuée aux chercheurs qui jouissent d'une reconnaissance internationale considérable pour la qualité et l'impact de leurs travaux de recherche récents.

Elle est également membre de l'Académie des sciences de l'Afrique du Sud (ASSAf). De 2012 à 2022, elle a enseigné dans le cadre du programme de master en propriété intellectuelle de l'Université d'Afrique, un programme proposé conjointement par l'OMPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO). Elle est également membre associée du Centre de recherche en droit, technologie et société de l'Université d'Ottawa.

Mme Ncube est membre du Conseil consultatif pour le commerce et le développement industriel de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), du groupe de travail de la Commission scientifique, technique et de recherche de l'Union africaine (ASRIC) sur la protection de la propriété intellectuelle dans la recherche et la collaboration conjointes pendant les épidémies, et du Groupe consultatif africain sur la politique et la recherche dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation.

Elle est coresponsable du partenariat Open African Innovation Research (OpenAIR) et participe à plusieurs autres initiatives de recherche. Elle est l'auteure de nombreuses publications sur la propriété intellectuelle, l'innovation et le développement.

XAYSOMPHET NORASINGH



Xaysomphet Norasingh a été nommé directeur général du Département de la propriété intellectuelle (DIP) depuis le 22 novembre 2023 et occupe également le poste de président du Groupe de travail de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la coopération en matière de propriété intellectuelle (AWGIPC). Il est titulaire d'une licence de l'Université de technologie du Queensland (Australie), et d'un master de l'Université Urbana-Champaign de l'Illinois (États-Unis d'Amérique). Avant d'être nommé Directeur général du Département de la propriété intellectuelle, M. Xaysomphet occupait le poste de directeur général du Département de la promotion du commerce de février 2018 à novembre 2023, où il était chargé des marchés internationaux et nationaux et supervisait l'accès au marché des entrepreneurs locaux. Il supervisait et aidait également les entrepreneurs à promouvoir leurs activités lors de foires et de salons commerciaux nationaux et internationaux.

M. Xaysomphet a également occupé le poste de directeur général adjoint de l'Institut de recherche économique pour l'industrie et le commerce de 2014 à 2017. Au sein de cet institut, il a renforcé ses compétences en matière de politique de recherche en participant à des ateliers sur les méthodes de recherches ainsi qu'à des forums de recherches, et a publié des articles conjoints avec divers professeurs et instituts de recherche externes afin de mieux comprendre la politique commerciale et l'environnement entrepreneurial au Laos. Ses recherches portent principalement sur la politique commerciale et les PME, et plus particulièrement sur le développement de produits, les stratégies de marketing, les stratégies d'innovation commerciale, l'analyse commerciale et les processus de production, ainsi que la chaîne de valeur mondiale.

VALÉRIE PIEPRZOWNIK



Valérie Pieprzownik est une spécialiste des indications géographiques pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), où elle travaille au sein de la Division de l'alimentation et de la nutrition.

Elle a rejoint la FAO début janvier 2023. Avant cela, elle travaillait au Ministère français de l'agriculture où, à la tête du Bureau Vin et autres boissons, elle se consacrait à l'économie du secteur viticole. Avant cela, elle a également dirigé pendant de nombreuses années le Bureau Qualité, où elle était responsable à ce titre de tous les modes officiels de valorisation des produits, y compris les indications géographiques et les produits de l'agriculture biologique.

Mme Pieprzownik est titulaire d'un master en droit et d'un master en ingénierie agricole et de l'environnement.

ALFREDO RENDÓN ALGARA



Alfredo Carlos Rendón Algara occupe depuis novembre 2022 le poste de représentant du Gouvernement de l'État de Michoacán à Mexico, où il est chargé de gérer le système national des indications géographiques.

Avant d'occuper son poste actuel, il a travaillé de 1994 à 2022 à l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI), l'autorité nationale compétente en matière de propriété industrielle au Mexique. Il a terminé son mandat en tant que directeur général de cette institution.

Sur la scène internationale, M. Rendón Algara a fait partie de la délégation mexicaine chargée de négocier divers accords de libre-échange, notamment l'accord entre le Mexique et l'AELE (2000), l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (2013), l'Accord de libre-échange (2017), l'Accord de libre-échange entre les États-Unis d'Amérique, le Mexique et le Canada (USMCA, 2018) et les accords de complémentarité économique, en particulier les chapitres relatifs à la propriété intellectuelle, avec le Japon, le Brésil et l'Argentine.

Dans le cadre de son travail avec l'OMPI, il a représenté le Mexique dans divers comités, notamment à la Conférence diplomatique de l'Acte de Genève. Il a également été vice-président du Groupe de travail sur le système de Lisbonne et président du Comité permanent sur le droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, et a dirigé l'adhésion du Mexique au Protocole de Madrid.

Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université technologique du Mexique (1989) et a effectué des études de troisième cycle en droit du travail dans la même université et en propriété intellectuelle et industrielle à l'Université panaméricaine. Il a également obtenu une maîtrise en administration des affaires à l'Université interaméricaine pour le développement.

ALBERTO RIBEIRO DE ALMEIDA



Alberto Ribeiro de Almeida est juriste et professeur d'université, titulaire d'un doctorat en droit (sciences juridiques et commerciales) de l'Université de Coimbra. Spécialisé dans le domaine de la propriété intellectuelle, il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles publiés dans des revues nationales et internationales, notamment dans les domaines des appellations d'origine, des indications géographiques, des marques, des brevets, des dessins et modèles, des secrets d'affaires et du droit d'auteur.

Il intervient régulièrement lors de nombreux congrès et ateliers internationaux consacrés à la propriété industrielle, au droit européen, au droit de la concurrence et aux normes nationales, européennes et internationales régissant les appellations d'origine et les indications géographiques.

M. Ribeiro de Almeida enseigne le droit de la propriété intellectuelle et le droit commercial à la faculté de droit de l'Universidade Lusíada – Centro Universitário Lusíada – Norte (campus de Porto). Il est également chercheur au Centre d'études juridiques, économiques, internationales et environnementales (CEJEIA/UL) de l'Université Lusíada, où il coordonne le groupe de recherche "Recherche juridique, économique et environnementale".

En outre, M. Ribeiro de Almeida est coordonnateur du département juridique de l'Institut des vins du Douro et de Porto, président de la Commission III de l'Organisation internationale de la

vigne et du vin (OIV), consultant auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), directeur de la Fédération européenne des vins d'origine (EFOV) et expert pour l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations de la Commission européenne (TAIEX). Il est membre de plusieurs associations de propriété intellectuelle et collabore régulièrement à des revues juridiques.

MAIALEN SARRAUDE



Maialen Sarraude est la coordinatrice de l'Appellation d'Origine Protégée Piment d'Espelette depuis 10 ans aujourd'hui. Le développement et la valorisation de l'AOP Piment d'Espelette occupe une part essentielle de son activité, avec la structuration de la filière, la mise en place d'outils agroécologiques et la création de réseaux transfrontaliers de producteurs sous label de qualité.

Mme Sarraude a également participé à la conception et à la création du centre d'interprétation ETXEA, un espace dédié à la découverte du Piment d'Espelette et de son terroir, qui accueille plus de 25 000 visiteurs chaque année.

Aux côtés du conseil d'administration composé de 14 membres et avec l'appui de son équipe de 5 personnes, elle supervise la gestion des projets stratégiques, l'organisation d'événements et la communication institutionnelle de l'AOP.

Ingénieure de formation, Mme Sarraude a débuté sa carrière au sein de différentes organisations professionnelles et institutions spécialisées, développant une expertise en gestion des filières agricoles et agroalimentaires. Elle a notamment occupé des fonctions en lien avec la certification, la qualité et l'accompagnement des producteurs. Son parcours l'a amenée à devenir auditeur en certification bio ainsi qu'en hygiène et sécurité pour les établissements scolaires, les crèches et les maisons de retraite.

SUN MINGXIANG



Sun Mingxiang est présidente de l'Alliance industrielle des indications géographiques du bassin du fleuve Jaune en Chine, présidente de l'Association industrielle des indications géographiques du Shandong, vice-présidente de l'Association pour la promotion des services de propriété intellectuelle du Shandong, chercheuse en indications géographiques à l'Université du Sud-Ouest, professeure adjointe à l'Université des sciences politiques du Shandong et doyenne de l'Institut de propriété intellectuelle Fangyu de l'Université des sciences politiques du Shandong.

Elle se consacre depuis longtemps à la pratique et à la recherche législative concernant l'utilisation et la protection des indications géographiques. Elle a activement organisé, animé et participé à des activités d'échange et de recherche nationales et internationales liées au développement et à la protection des indications géographiques, notamment la première activité d'échange sur les indications géographiques entre le Yunnan, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, le 8^e Salon des produits protégés par une indication géographique de Chine.

Mme Mingxiang a successivement été chargée de l'élaboration de la première norme locale de niveau provincial en Chine, intitulée *Spécifications pour l'utilisation et la gestion de marques spéciales pour les indications géographiques*, et de la compilation du *quatorzième plan quinquennal provincial pour la protection et l'utilisation des indications géographiques*. Elle a également supervisé des projets clés tels que le *projet de protection des indications*

géographiques du Shandong, dirigé la planification et le fonctionnement du Centre chinois de l'industrie des indications géographiques et créé le premier centre d'exposition et de promotion des indications géographiques en Chine.

BENJAMIN VALLIN



Benjamin Vallin est chargé des relations internationales à la Direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI) de la Commission européenne à Bruxelles (Belgique). Il est notamment responsable de la négociation d'accords commerciaux et de la gestion des dialogues politiques dans le domaine de l'agriculture, en particulier en ce qui concerne les indications géographiques. Depuis 2023, M. Vallin supervise les relations avec l'Afrique centrale, l'Afrique orientale et australe, les Caraïbes et le Pacifique. Auparavant, il a occupé des fonctions similaires auprès de divers pays partenaires de l'Union européenne en Amérique, en Europe et en Afrique du Nord.

Avant de rejoindre la Commission européenne en 2009, M. Vallin a été analyste dans plusieurs agences du Ministère français de l'agriculture. Il a commencé sa carrière en tant qu'attaché de coopération scientifique pour le Ministère français des affaires étrangères.

De formation, M. Vallin est un agroéconomiste. Il est titulaire d'un master de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

MASSIMO VITTORI



Massimo Vittori est directeur général d'oriGIn. À ce titre, il s'occupe de la planification stratégique et de la gestion globale de cette organisation.

Auparavant, M. Vittori a travaillé comme conseiller juridique à l'International Trade Centre (ITC) – organisme commun d'assistance technique de l'Organisation mondiale du commerce et de l'ONU – où il a dirigé plusieurs projets liés à la propriété intellectuelle, à l'harmonisation du droit commercial, aux contrats types pour les PME et à l'élaboration de nouveaux mécanismes de règlement des différends commerciaux. M. Vittori a également travaillé à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) où il était en charge des questions d'amélioration du climat de l'investissement dans les pays en développement grâce à la mise en place de réformes réglementaires.

Après une licence en relations internationales, M. Vittori a obtenu un master en droit international à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et une licence en droit de la propriété intellectuelle à l'Université de Turin.

Il assure régulièrement des séminaires sur les indications géographiques, les marques et les questions touchant au commerce dans plusieurs universités européennes.

[Fin du document]